

CONSIGNE DE NAVIGABILITE

définie par la DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE

Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. La non application des exigences contenues dans cette consigne entraîne l'inaptitude au vol de l'aéronef concerné.

ATR

Avions ATR 42 et ATR 72

Commandes de vol - Commutateur de trim profondeur secours (ATA 92)

1. MATERIELS CONCERNES :

Avions ATR 42 modèles -200/-300/-320/-400/-500 et avions ATR 72 modèles -101/-201/-102/-202/-211/-212/-212A, à l'exception de ceux ayant reçu la modification ATR n° 5450 (Bulletins Service (BS) ATR 42-92-0010 et ATR 72-92-1010).

2. RAISONS :

Il a été récemment constaté, sur certains avions en exploitation, que la fourchette de protection du commutateur du trim profondeur secours (18CG), installée sur le pylône central, pouvait être endommagée, voire absente. Dans certains cas, cet endommagement pourrait rendre possible la manœuvre du commutateur jusqu'à l'activation du trim profondeur secours, alors que la fourchette de protection est engagée.

Dans le cas extrême, une activation maintenue résulterait en un déroulement de trim de profondeur, ce qui pourrait amener à réduire la contrôlabilité de l'avion.

Les actions suivantes, rendues impératives par la présente Consigne de Navigabilité (CN), ont pour but de renforcer la protection du panneau de commandes de trim (110 VU) contre des dommages accidentels et contre une éventuelle activation involontaire des commutateurs de trim (gauchissement, direction et profondeur secours).

Le but de cette Révision 1 est de prendre en compte les Révisions 1 du Bulletin Service (BS) ATR 42-92-0010 (modèles ATR 42) et du BS ATR 72-92-1010 (modèles ATR 72) qui introduisent une nouvelle référence pour les rondelles.

3. ACTIONS REQUISES ET DELAIS D'INTERVENTION :

Les mesures suivantes sont rendues impératives à compter la date d'entrée en vigueur (DEV) de cette CN à l'édition originale :

A la première opportunité à compter de la DEV de cette CN à l'édition originale, et au plus tard avant le 31 août 2003 :

- vérifier la présence et l'efficacité de la fourchette de protection du commutateur de trim profondeur secours,
- remplacer les pièces endommagées si nécessaire,
- installer les deux rampes de protection sur le panneau de commandes de trim (110 VU) conformément aux instructions des BS en référence.

.../...

n/CG

Date : 16/04/2003

ATR
Avions ATR 42 et ATR 72

2003-106(B) R1

REF.: Bulletin Service ATR 42-92-0010, Révision 1 du 11 mars 2003
Bulletin Service ATR 72-92-1010, Révision 1 du 11 mars 2003
Toute révision ultérieure approuvée de ces BS est acceptable.

Cette Révision 1 remplace la CN originale 2003-106(B), diffusée le 05 mars 2003.

DATES D'ENTREE EN VIGUEUR :

Edition originale : 15 MARS 2003
Révision 1 : 26 AVRIL 2003